

- PRÉPARATION AIDE-SOIGNANT – SESSION N°1 – Clôture inscription le 27/04/17
 PRÉPARATION AIDE-SOIGNANT – SESSION N°2 – Clôture inscription le 31/08/17
 PRÉPARATION AIDE-SOIGNANT – SESSION N°3 – Clôture inscription le 07/09/17

ÉTAT CIVIL

NOM USUEL	NOM DE NAISSANCE
PRENOM	NATIONALITE
DATE DE NAISSANCE / /	LIEU DE NAISSANCE
N° DE SECURITE SOCIALE :	
ADRESSE	
CODE POSTAL.....VILLE.....	
TELEPHONE	PORTABLE
E-MAIL	

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire Marié(e) Divorcé(e)

Nom et N° de téléphone de la personne à contacter en cas d'accident

----- ☎ -----

SITUATION ACTUELLE

Etudiant(e) – études suivies : -----

Salarié(e) – Employeur : -----

Demandeur d'emploi / depuis quand : -----

Emplois occupés le cas échéant : -----

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Par le candidat(e)

Par le Conseil Régional, Conseil Général

Au titre de la formation continue :

Employeur : -----

Adresse : -----

OPCA : -----

Autres financements (à préciser) : -----

INFORMATIONS

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CETTE FORMATION ?

Site Internet Par connaissance Journaux Journées « Portes Ouvertes » Salon Autres -----

COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Site Internet Courrier Téléphone Journées « Portes Ouvertes » Salon Autres -----

Cette fiche est à renvoyer à l'institut dûment complétée, avec les pièces mentionnées au verso.

IRFSS Aquitaine

Bât 22 – 25 Rue des Terres Neuves – 33130 – BEGLES
Téléphone : 05 57 87 64 46 – Fax : 05 56 79 03 80
irfss-aquitaine.croix-rouge.fr E-mail : irfss.aquitaine@croix-rouge.fr



FICHE D'INSCRIPTION PRÉPARATIONS AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN IFAS IRFSS AQUITAINE



Pièces à joindre au dossier

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité.
- Pour les candidats de nationalité étrangère, une photocopie du passeport étranger ou de la carte d'identité en cours de validité, ainsi que de la carte de séjour.
- Une copie de votre titre ou diplôme ou un certificat de scolarité.
- La notification de prise en charge d'un organisme dans le cadre d'un financement.
- Un chèque du montant des frais d'inscription libellé à l'ordre de la Croix-Rouge française IRFSS Aquitaine.

Il est rappelé que cette somme ne sera en aucun cas remboursée¹

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A

Le

Signature :

Les informations mentionnées dans ce document font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont indispensables à la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, chaque candidat bénéficie du droit d'accès et de rectification au dossier informatique le concernant. Par ailleurs, vos nom et prénom pourront être diffusés sur l'Internet. Vous pouvez vous y opposer à tout moment.

¹ Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du code de la consommation, le candidat ayant adressé son dossier d'inscription par voie postale dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter du lendemain de la réception de son dossier d'inscription.